

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize février à 18 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vendredi 9 février 2024, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.  
Nombre de conseillers en exercice : 11

**Présents : 7**

Nicole FAURE, Serge ARLLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Philippe GALL, Noël GARDEN, Julien FIAT

**Absents excusés :** Nathalie BOCQUERAZ, Christophe PROUVOST, Christophe RUET, Béatrice FIAT

**Procurations :** Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Christophe PROUVOST donne pouvoir à Noël GARDEN

Christophe RUET donne pouvoir à Gilles GUINARD

Béatrice FIAT donne pouvoir à Nicole FAURE

**Votants : 11**

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

**Délibération n°2024-03 : TRAVAUX CHAPELLE DE PALLUD**

Madame le Maire expose au conseil municipal la proposition d'honoraires d'AF trait d'architecture pour une étude diagnostic de la Chapelle de Pallud.

Un changement de destination de la chapelle peut être envisagé.

La proposition d'honoraires de l'architecte est de 6 175.00€ HT soit 7 410.00€ TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DECIDE** d'accepter le devis,

**AUTORISE** Madame le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à la bonne exécution de ces décisions et des recherches de financement.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
au registre sont les signatures,  
pour expédition conforme.*

**Le Maire,  
Nicole FAURE**

